

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises CCTP

Consultation pour prestations de services

RECENSEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

I – CONTEXTE

A une heure au sud de Toulouse, au cœur des Pyrénées, le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009 et regroupe 138 communes sur 2 500 km². Réunissant les collectivités concernées, le Syndicat mixte du PNR (SMPNR) a pour mission d'animer et de coordonner la mise en œuvre de la Charte du PNR, approuvée par décret. Il possède une équipe technique et d'animation d'une vingtaine de personnes, intervenant dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie et du climat, des paysages, de l'économie, de la forêt et du bois, de l'éducation à l'environnement, du tourisme durable (www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr), etc.

Le conseil scientifique du PNR des Pyrénées Ariégeoises regroupe des chercheurs et des scientifiques spécialisés dans des domaines variés (experts écologues, botanique, entomologie, sciences sociales, sciences économiques ...). Il suit ou impulse des programmes de recherche réalisés sur le territoire du Parc, organise des actions de diffusion de la connaissance scientifique sur les Pyrénées Ariégeoises, forme des avis sur des projets qui lui sont soumis par les élus du Syndicat mixte du PNR.

Aujourd'hui, le Conseil scientifique souhaite entamer un travail de recensement des travaux de recherches et publications réalisés sur le territoire. Cet inventaire servira d'une part à valoriser la recherche ancrée sur le territoire des Pyrénées Ariégeoises, et d'autre part à alimenter une bibliographie utile aux agents du territoire.

II – OBJET DE LA CONSULTATION

Recenser les travaux de recherche réalisés sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises sur la base du travail engagé d'inventaire des publications scientifiques, classées suivant des catégories,

- Identifier l'ensemble des laboratoires de recherche travaillant sur le territoire,
- Lister les thèses, et les masters de recherche réalisés sur le périmètre élargi du Parc (périmètre à l'étude dans la nouvelle charte), sur les 10 dernières années

Proposer un outil numérique dédié à la création d'une bibliothèque numérique

- Et proposer un classement des ouvrages et des publications si elles sont disponibles et déjà dans les fichiers du PNR

III – DELAIS D'EXECUTION

La totalité des prestations devront être réalisées avant le **31 octobre 2022**.

IV. MODALITES GENERALES

Réception des offres : mercredi 9 mars à midi

Sélection des offres retenues : jeudi 10 mars

Premier rendez-vous prévu semaine 11

V – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les propositions des candidats seront examinées au regard des critères ci-dessous :

- 40% - Le prix global et détaillé de la prestation
- 60% - valeur technique

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats qui présentent les meilleures offres.



VI – REMUNERATION

La rémunération allouée au prestataire correspond à la proposition faite sur le devis détaillé. Les prix sont réputés établis à la date de signature de la commande. Ils couvrent l'ensemble des frais et charges de toute nature occasionnés par la mission et notamment les frais de déplacement ainsi que les frais généraux et fiscaux.

VII - CONTACTS

Gaëlle FEDRIGO: g.fedrigo@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Ligne téléphonique directe : 06 75 35 08 09

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités- Ferme d'Icart- 09240 MONTELS Tél : 05 61 02 71 69 Fax : 05 61 02 80 23

info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

